

Commission permanente du Conseil général du 10 juillet 2008

Pascal Popelin a rapporté huit délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Conventions relatives à l'organisation de la prévention spécialisée dans les communes de Pierrefitte, de Tremblay-en-France et du Blanc-Mesnil

Le Conseil général finance 9 associations qui mènent des actions de prévention spécialisée dans 25 villes du département, au moyen de 53 équipes. Pascal Popelin a proposé le renouvellement et l'ajustement des conventions relatives à ces actions pour les trois communes de Pierrefitte, de Tremblay-en-France et du Blanc-Mesnil.

Conventions avec les associations de prévention spécialisées

Pascal Popelin a proposé de nouvelles modalités pour régir les relations financières entre le Conseil général et les 9 associations mettant en œuvre les initiatives de prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis.

Subvention de fonctionnement à l'association « La contremarque »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « La contremarque », qui œuvre pour la prévention et le soutien des personnes concernées par une maladie grave (notamment le SIDA).

Convention relative au financement du Fonds départemental de développement de l'accueil collectif (FODDAC)

Le FODDAC est financé par la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis et le Conseil général. En complément des dispositions du plan départemental de relance en faveur de la création de places d'accueil destinées à la petite enfance, Pascal Popelin a proposé que la contribution du Conseil général au FODDAC pour l'année 2008 s'établisse à 400 000€.

Mise en œuvre des dispositions financières du protocole départemental des assistants familiaux

Le Conseil général emploie 643 assistants familiaux (statut de droit privé) qui accueillent un ou plusieurs enfants confiés au Département dans le cadre de la protection des mineurs, sur décision administrative ou judiciaire. Pascal Popelin a proposé de nouvelles dispositions relatives à la rémunération et aux congés de ces personnels.

Subvention de fonctionnement à l'association « SAGA »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 32 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « SAGA », qui œuvre pour répondre aux besoins des familles en situation de souffrance psychique ou sociale, pesant sur les capacités d'exercice de la parentalité.

Subvention de fonctionnement à l'association « Aide aux mères et aux familles à domicile du nord-est parisien »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 254 520€ au titre de l'année 2008 à l'association « Aide aux mères et aux familles à domicile du nord-est parisien », pour le fonctionnement de la « Maison des parents et des enfants » située aux Pavillons-sous-Bois.

Subvention de fonctionnement à l'association « AADEF Médiation 93 »

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 314 271€ au titre de l'année 2008 à l'association « AADEF Médiation 93 », qui gère un service de prévention des inadaptations sociales des enfants confrontés à la séparation de leurs parents.

Onze autres rapports examinés au cours de cette réunion concernaient le canton de Livry-Gargan

Révision de la sectorisation scolaire pour la rentrée 2008 à Livry-Gargan

L'ouverture à la rentrée de septembre 2008 d'un troisième collège à Livry-Gargan a conduit le Conseil général, en liaison avec l'Inspection académique, la commune et les représentants de la communauté scolaire, à proposer une nouvelle sectorisation. Pascal Popelin a suivi ce dossier de très près depuis plusieurs mois. Désormais, le collège Edouard-Herriot accueillera les enfants des groupes scolaires Gutenberg-Danton et Jaurès. Le collège Léon-Jouhaux accueillera les enfants des groupes scolaires Benoît-Malon, Bayard et Bellevue Victor-Hugo. Le nouveau collège, qui portera le nom de Lucie-Aubrac, accueillera les enfants des groupes scolaires Jacob.

Opération « ville, vie, vacances en forêt de Bondy »

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 85 000€ pour financer les actions destinées aux jeunes des villes du secteur (dont les centres de loisirs de Livry-Gargan) durant l'été 2008.

Travaux au gymnase départemental du chemin des Postes

Une enveloppe prévisionnelle d'un montant de 220 000€ a été prévue pour procéder à des travaux d'amélioration de cet équipement sportif départemental. Le programme de travaux comprend la création d'un espace pour les agents techniques et la pose de revêtements de sols dans les escaliers.

Subvention de fonctionnement au club nautique de Livry-Gargan

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 70 000€ au titre de la saison sportive 2008-2009 a été allouée à ce club, dont l'équipe première masculine de water-polo évolue en « nationale 1 ».

Subvention de fonctionnement au cercle d'escrime Jean-Moret

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 1 000€ au titre de l'année 2008 a été allouée à ce club, pour la participation d'un de ses membres à une épreuve de Coupe du monde d'épée masculine.

Subvention de fonctionnement au club Livry-Gargan athlétisme

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 2 653€ au titre de l'année 2008 a été allouée à ce club, pour l'aide aux déplacements de ses équipes participant aux championnats de France.

Tarifs des redevances d'utilisation du gymnase départemental du chemin des Postes

Il a été procédé à une actualisation de ces tarifs facturés par le Conseil général aux collectivités et associations utilisant ces installations.

Subvention de fonctionnement à la ville de Livry-Gargan pour l'organisation des rencontres de l'illustration et de la bande dessinée

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 4 700€ a été allouée à la ville de Livry-Gargan, pour l'organisation des dixièmes rencontres de l'illustration et de la bande dessinée qui se sont tenues au mois de mai 2008 au château de la Forêt.

Subvention de fonctionnement aux foyers socio-éducatifs des collèges de Livry-Gargan

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 470€ au titre de l'année scolaire 2007-2008 a été allouée à chacun des foyers socio-éducatifs des collèges Edouard-Herriot et Léon-Jouhaux de Livry-Gargan.

Répartition du fonds départemental de la taxe professionnelle liée à l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle

La ville de Livry-Gargan recevra la somme de 382,36€ au titre de l'année 2006. Pascal Popelin a demandé à l'occasion du vote de ce rapport un réexamen des critères de répartition entre les communes de la Seine-Saint-Denis, qu'il juge injustes.

En outre, 5 Livryens ont bénéficié d'une subvention départementale pour des travaux à réaliser à leur domicile, au titre du dispositif d'aide départementale aux propriétaires occupants à revenus modestes.